



NON À L'ACHARNEMENT DE LA CFDT ET DE LA SRF CONTRE LA CONVENTION COLLECTIVE CINEMA!

Après des années de négociations, la signature d'une convention collective pour les techniciens, ouvriers et réalisateurs en décembre 2012, une année de lutte en 2013 pour imposer son extension, puis la bataille contre sa possible remise en cause, nous avons enfin obtenu fin 2013 que l'ensemble des syndicats de producteurs reconnaissent qu'enfin une convention étendue existe dans la production cinématographique (par l'accord du 1^{er} juillet 2013 pour les artistes et l'avenant du 8 octobre 2013 pour les équipes techniques).

Pourtant, en pleine bataille contre la remise en cause des droits à l'assurance chômage, la Srf ne trouve rien de mieux à faire que de s'associer au recours de la Cfdt en Conseil d'Etat contre l'extension de cette convention cinéma!

Pourquoi un tel acharnement alors que même les syndicats de producteurs ont signé l'armistice et retiré leur recours ? Comment accepter qu'une société représentant une partie des réalisateurs mette autant d'énergie contre les droits de leurs collaborateurs, à savoir tous les techniciens et ouvriers ?

La Srf, il est vrai par la voix de sa nouvelle direction, n'a-t-elle plus comme seule action que la destruction des droits sociaux ? Il faut au contraire lutter ensemble pour une réforme de la politique en faveur du cinéma permettant à la fois de faire exister les films et de faire vivre celles et ceux qui les font.

La F3c-Cfdt n'a-t-elle à ce point pas d'adhérents dans le cinéma qu'elle en cherche à tout prix, au mépris une fois de plus des droits sociaux, et alors que la confédération Cfdt vient de signer, avec d'autres, une nouvelle amputation des droits à l'assurance chômage, notamment des intermittents du spectacle donc des artistes techniciens et réalisateurs ?

La convention de la production cinématographique doit encore être complétée par un titre IV concernant les salariés permanents et par un accord pour les équipes sur les films à petits budgets (moins de 1,22 millions d'Euros) : encore une fois ce n'est pas aux salariés de payer la crise de répartition des financements du cinéma.

La Fédération Cgt du Spectacle et ses syndicats de techniciens, de réalisateurs, d'artistes continuent d'appeler l'ensemble des professionnel-le-s à exprimer dans l'unité leur soutien à la convention et à son application pleine et entière, pour son amélioration et contre les recours réactionnaires de la Cfdt et de la Srf.

Paris, le 7/04/2014.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60